



Avant programme des compétitions

à soumettre au Secrétaire du District au moins deux mois avant la fête.

District du Bruxelles-Capitale et Brabant Wallon

Rédigé le : 26 novembre 2025

Club organisateur : BOUST	affilié à la FFBN
Jour, date, heure : Dimanche 25 janvier 2026 à 7h30	fête par invitation
Fête : Meeting du BOUST	
Lieu : Piscine du Blocry, Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.
Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions.

Inscriptions à envoyer chez Sebastien Saba	jusqu'au 14 janvier à 23h59
Téléphone : 0491085836	mail : communication@boust.be

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	07h30	Ouverture des portes - Echauffements	
	07h45	formation du jury (45 minutes minimum)	
	08h30	Courses	
1	08h30	400 m Nage Libre Canetons Mixtes (9-10 ans)	2x3
2		400 m Nage Libre Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
3		400 m Nage Libre Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
4		200 m Brasse Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
5		200 m Brasse Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
		Pause 10 minutes	
6		800m Nage Libre Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+) Maximum 4 séries	4x3
7		800m Nage Libre Dames (11/12-13/14-15/16-17/+) Maximum 4 séries	4x3
8		200 m Papillon Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
9		200 m Papillon Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
10		200 m 4 Nages Canetons Mixtes (8-9-10 ans)	6x3
11		200 m 4 Nages Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
12		200 m 4 Nages Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3

4 courses maximums par ½ journée et par nageur. Chronométrage électronique

Piscine de 50 mètres, 10 couloirs

Juge - Arbitre: Cathy SCOUPE

Starter : Issam HILAL

Pour le club,

Le Secrétaire: Sebastien SABA



Avant programme des compétitions

à soumettre au Secrétaire du District au moins deux mois avant la fête.

District du Bruxelles-Capitale et Brabant Wallon

Rédigé le : 26 novembre 2025

Club organisateur : BOUST	affilié à la FFBN
Jour, date, heure : Dimanche 25 janvier 2026 à 7h30	fête par invitation
Fête : Meeting du BOUST	
Lieu : Piscine du Blocry, Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve	

Fête organisée sous les règlements de la Fédération Francophone Belge de Natation et de la World Aquatics.
Le programme sera établi en fonction des temps d'inscriptions.

Inscriptions à envoyer chez Sebastien Saba	jusqu'au 14 janvier à 23h59
Téléphone : 0491085836	mail : communication@boust.be

N° de l'épreuve	Heure	Désignation de l'épreuve Distance, style, catégorie	Prix affectés à l'épreuve
	13h00 13h15 14h00	Ouverture des portes - Echauffements formation du jury (45 minutes minimum) Courses	
13	14h00	400 m 4 Nages Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
14		400 m 4 Nages Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
15		100 m Nage Libre Canetons Mixtes (8-9-10)	6x3
16		200 m Nage Libre Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
17		200 m Nage Libre Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
		Pause 10 minutes	
18		100 m Brasse Canetons Mixtes (8-9-10)	6x3
19		1500m Nage Libre Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+) MAX 2 Séries	4x3
20		1500m Nage Libre Dames (11/12-13/14-15/16-17/+) MAX 2 Séries	4x3
21		200 m Dos Messieurs (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
22		200 m Dos Dames (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3
		Pause 10 minutes	
		relais 4x100 m 4 Nages Mixtes (11/12-13/14-15/16-17/+)	4x3

4 courses maximums par ½ journée et par nageur. Chronométrage électronique

Piscine de 50 mètres, 10 couloirs

Juge - Arbitre: Cathy SCOUPE

Starter : Issam HILAL

Pour le club,

Le Secrétaire: Sebastien SABA

Règlement du Meeting du BOUST

1. **Le Meeting du BOUST 2026** est organisé conformément aux règlements de la World Aquatics et de la FFBN. Il est accessible aux nageurs régulièrement affiliés à une fédération reconnue par la World Aquatics.

2. Piscine

Piscine du Blocry située à Rte de Blocry 2, à 1348 Ottignies-Louvain-la-Neuve
La piscine est dotée de 10 couloirs de 50 mètres avec chronométrage électronique

3. Catégories

Pour toutes les courses individuelles, le classement par catégorie est défini comme suit :

- **Canetons** : filles et garçons nés en 2018-2017-2016 (8-9-10 ans)
- **11-12 ans** : filles et garçons nés en 2015-2014
- **13-14 ans** : filles et garçons nés en 2013-2012
- **15-16 ans** : filles et garçons nés en 2011-2010
- **17-18 ans** : filles et garçons nés en 2009 et avant

Comme le prévoit le règlement sportif de la FFBN, les épreuves adressées aux **canetons** (8 - 9 - 10 ans) seront mixtes. Un classement séparé par sexe et par année d'âge sera établi.

Récompense : Médailles aux 3 premiers par catégorie.

4. Officiels, délégués et entraîneurs

Pour la bonne organisation de la compétition, chaque club participant est prié de présenter le nombre d'officiels requis en fonction du nombre de nageurs inscrits par session (1/2 journée), tel que prévu par les règlements de la FFBN. **Les officiels, délégués et entraîneurs doivent être inscrits via Team Manager et par session.**

Les noms des officiels seront communiqués en même temps que les inscriptions.

Pour chaque officiel mentionner son niveau de compétence ainsi que sa disponibilité.

Le club participant est tenu de désigner un délégué licencié en son sein, celui-ci doit obligatoirement se présenter au juge arbitre et signer la feuille de présence mise à disposition.

Nbre nageurs	Officiels	Entraîneurs	Délégué
De 1 à 9	1	1	1
De 10 à 19	2	2	1
De 20 à 29	3	3	1
De 30 à 39	4	4	1
De 40 à 49	5	5	1
De 50 à 59	6	6	1

5. Durée de la fête

Afin de respecter les règlements en vigueur, notamment en ce qui concerne la durée de la fête, nous vous demandons de **nous informer de votre participation à notre compétition pour le 31 décembre ainsi que le nombre approximatif de nageurs présents**. Chaque nageur peut participer à un **maximum de 4 épreuves** par demi-journée.

Le BOUST réserve le droit de limiter le nombre de départs dans chacune des épreuves.

Ci-dessous vous trouverez le nombre d'inscription maximale par épreuves et par catégorie d'âge.

- Pour les épreuves de 100m → 20 nageurs maximum par catégorie d'âge
- Pour les épreuves de 200m → 20 nageurs maximum par catégorie d'âge
- Pour les épreuves de 400m → 15 nageurs maximum par catégorie d'âge (l'organisation se réserve le droit de faire nager 2 par couloirs excepté la dernière séries)
- Pour les épreuves de 800m → 10 nageurs maximum par catégorie d'âge
- Pour les épreuves de 1500m → 5 nageurs maximum par catégorie d'âge

Ces limitations seront exclusivement appliquées en cas de non-respect des règlements en vigueur en ce qui concerne la durée de la fête par session.

La règle suivante sera appliquée en cas de limitation du nombre de départs :

1. rejet des nageurs inscrits sans temps (NT) ;
2. rejet des nageurs dont le temps d'inscription dépasse le nombre de nageurs acceptés.

Si nécessaire, l'horaire initialement prévu pourra également être modifié.

Les clubs participants seront avertis par mail dans les plus brefs délais, des mesures éventuelles qui devraient être appliquées, le cas échéant.

6. Inscriptions

L'utilisation des fichiers LENEX (LXF) est obligatoire avec pdf reprenant la date et le lieu de la performance.

Les inscriptions seront reçues jusqu'au 14 janvier 2026 à 23h59 chez : communication@boust.be

Le secrétaire accusera réception des inscriptions. En cas de non-réception de cet accusé, veuillez prendre contact avec lui avant le début de la compétition.

7. Droits d'inscription

Les droits d'inscriptions des courses individuelles sont de **8,00€ par départ**.

Inscription relais : **10,00€** par équipe et par épreuve.

Pas de droits d'inscriptions pour les courses réservées **aux canetons (8-9-10 ans)**

Le forfait d'un nageur inscrit n'exempte pas du droit d'inscription.

Les droits d'inscriptions sont à verser au nom du BOUST avec comme communication : « **Nom du club** » **Meeting Boust 2026** sur le compte **BE32 3404 3495 4102**

Tous les frais bancaires sont à charge du donneur d'ordre. Les chèques ne seront pas acceptés.

Le paiement doit nous parvenir 5 jours ouvrables avant le début de la compétition, soit le **19 janvier 2026** au plus tard.

Le BOUST se réserve le droit d'interdire les départs des nageurs des clubs n'ayant pas payé leurs droits d'inscriptions.

8. Programme et résultats

Les programmes à destination du public seront en vente à l'entrée ou disponible via un QR code.

Les résultats seront affichés dans le hall d'entrée

9. Horaires (indicatif)

Les heures de début des épreuves peuvent être changées suivant besoin par l'organisateur et la durée des pauses peut être adaptée en fonction des besoins.

Un timing à titre indicatif sera publié dès que possible.

10. Droit d'entrée/Accès public

Le droit d'entrée s'élève à **10,00€ pour la journée** (paiement en liquide).

Le BOUST et la Piscine du Blocry déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégradations, perte d'objets ou accident.

Tout cas non prévu au présent règlement sera réglé par le BOUST, seul compétent pour prendre une décision en dehors des règles édictées par le règlement sportif de la FFBN et par les règles sportives de la FRBN et de la World Aquatics.